

# MOIS DE SAINT JOSEPH

A l'usage du Clergé

Comprenant, pour chaque jour, une méditation sur les vertus et les devoirs ecclésiastiques et le plan d'une instruction à adresser aux fidèles.

PAR

M. l'Abbé CHABRAND

1 volume in-12

Prix franco, 75 cts.

## SEPTIÈME JOUR

### MÉDITATION.

SAINTETÉ DE SAINT JOSEPH

Joseph autem cum esset justus  
(Math. I, 19.)

### CONSIDÉRATION

L'Évangile, qui fait un si grand éloge de saint Jean-Baptiste et de quelques autres personnages de l'ancienne loi, n'a qu'un seul mot sur notre bienheureux Patriarche: Joseph était juste. Mais ce mot seul est un panégyrique. C'est l'éloge le plus pompeux, le titre le plus glorieux, que Joseph put ambitionner, si l'ambition avait pu entrer dans son âme. Si quelqu'un demandait quelle a été sa vie, son éducation, sa fortune, quelles ont été ses qualités intellectuelles, ses relations sociales, quelle a été sa profession, il n'y aurait pas d'autre réponse à faire que celle-ci: Joseph était juste. *Joseph autem cum esset justus.* Qu'il soit issu de la noble tige de Jessé, qu'un sang royal ait coulé dans ses veines, que ses ancêtres aient porté un sceptre, une couronne, pour lui, peu importe, son mérite, sa gloire, c'est d'avoir été trouvé juste devant Dieu.

Oui, Joseph était juste, c'est-à-dire que la justice, qui suppose l'exemption de tout vice, l'acquisition, la pratique de toutes les vertus, brillait dans son âme et se retraçait dans tous les actes de sa vie. Joseph était juste, c'est-à-dire qu'il ne connaissait pas la lutte entre la nature et la grâce, qu'il était maître de ses passions, et que l'habitude du bien était établie en lui.

Que ne pouvons-nous pénétrer dans l'intérieur de son âme, pour y contempler ensemble de parfaites qui ont fait de Joseph le Juste par excellence.—Je m'incline, ô mon Dieu, devant ce modèle admirable de toute justice, et je rougis en voyant sous la loi figurative, tant de grâces, tant de vertus se multiplier dans le cœur de notre Patriarche, par l'usage qu'il a su en faire, tandis que, vivant moi-même sous une loi d'amour, parmi les innombrables moyens de sanctification qu'elle m'offre, je suis encore si dénué de sagesse, si pauvre en vertus et si éloigné de la sainteté du juste Joseph.

### REFLEXIONS

SAINTETÉ ECCLÉSIASTIQUE

1° Obligation d'être saint.—2° Étendue de cette Sainteté.

### PREMIER POINT.

Le Seigneur nous a choisis, comme Joseph, avant le commencement du monde pour être saints: *Elegit nos ante constitutionem mundi, ut essemus sancti.* (Eph. I, 4.) Notre vocation à l'état ecclésiastique est une vocation à la sainteté. Lorsque, au désert, Dieu institua le sacerdoce lévitique, la première obligation qu'il imposa à ceux qui devaient en être revêtus fut la sainteté. Qu'ils soient saints, dit-il, parce que je suis saint. *Sint ergo sancti, quia ego sanctus sum.* (Levit. XXI, 8.) Mais quel haut degré de vertu, de perfection, le sacerdoce évangélique n'exige-t-il pas? L'Apôtre a soin de nous faire remarquer que le Pontife de la nouvelle alliance, Jésus-Christ, était saint, innocent, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux. *Talis decebat ut nobis esset Pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, excelsior caelis factus.* (Heb. VII, 26.) En vertu de l'onction sainte que nous avons reçue au jour de notre consécration, notre personne tout entière est devenue comme un monument sacré, digne de la vénération des Anges et des hommes; l'esprit et le cœur du prêtre, toutes les puissances de son âme, tous les sens de son corps ressemblent à ces vases sacrés, destinés au divin sacrifice: nulle main séculière ne saurait y toucher sans une sorte de profanation.

Mais, à combien d'autres titres, le prêtre n'est-il pas obligé à la sainteté! Médiateur entre Dieu et les hommes, il doit élever sans cesse des mains pures vers le Ciel; peut-il être médiateur celui qui serait sous les coups de la malédiction divine? « Si vous ne plaisez pas à Dieu, dit saint Bernard, vous ne l'apaisez pas, et si vous ne l'apaisez pas, pourquoi êtes vous prêtre? Si non placet non placet, si non placet cur sacerdos? (De Comid.) » Ministre de la parole sainte, le prêtre est l'organe de l'Esprit-Saint. Comme celles d'Isaïe, ses lèvres doivent être purifiées par le feu de la charité, s'il veut être digne d'annoncer les divins oracles. Mais c'est à l'autel surtout que le prêtre doit apporter une âme resplendissante de sainteté.

« Quelle langue assez pure, dit saint Chrysostome, pour faire descendre du ciel le Verbe divin? Quelles mains assez immaculées pour toucher le corps virginal du Fils de Dieu! Quels yeux assez chastes pour contempler celui qui est la splendeur des saints! » Il n'a fallu rien moins que la sainteté de Joseph pour mériter de semblables faveurs, pour jouir de si glorieux privilèges. O prêtres, soyez donc saints, si vous voulez approcher dignement de Celui qui est la sainteté même. Soyez saints, si vous voulez honorer le caractère auguste dont vous êtes revêtus et glorifier le Seigneur en présence de son peuple: *Sanctificabor in iis qui appropinquant mihi, et in conspectu omnis populi glorificabor.* (Levit. x, 3.) Accordez-nous cette grâce, ô mon Dieu, nous vous la demandons par l'intercession du juste Joseph.

### DEUXIÈME POINT.

La sainteté sacerdotale n'est pas une sainteté purement négative qui consiste dans l'exemption du péché. Non-seulement le prêtre doit n'être pas pécheur, mais il lui est formellement recommandé d'être juste, et de cette justice qui comprend toutes les vertus, qui va jusqu'à la perfection, en un mot qui constitue la sainteté. *Sancti erunt Deo suo.* (Lev. XXI, 6.) Saint Paul nous enseigne la même doctrine: « Montrons-nous, dit-il, montrons-nous les dignes ministres de Dieu, par une grande patience dans les tribulations, dans les travaux, dans les jeûnes, par la pureté et la science, par une douceur persévérante, une charité sincère. » « L'homme apostolique, continue l'Apôtre, doit être insensible aux injures, aux calomnies; aux persécutions, aux opprobres, tranquille au milieu des orages et des tempêtes, fidèle au sein des plus rudes épreuves, payant les outrages par les prières, les malédictions par les bénédictions. (I. Corinth. IV.) »

Aussi, je ne suis pas étonné si l'Eglise est toujours en sollicitude pour le choix de ses ministres. De bonne heure, elle les sépare du monde, et les retire à l'ombre du sanctuaire, elle veut qu'ils subissent les épreuves du noviciat ecclésiastique, avant d'être promus au sacerdoce. Il faut qu'ils se soient longtemps exercés dans la pratique des vertus cléricales, afin d'être les modèles du peuple; et, lorsque arrive le jour de la consécration sacerdotale, l'Eglise, en mère tendre et pleine d'anxiété, paraît effrayée de la responsabilité qui va peser sur elle. Le Pontife consécuteur ne procède à la grave cérémonie de l'imposition des mains, que d'après le témoignage rendu par un de ses premiers ministres, sur les vertus, la piété, la perfection de la foi et des œuvres des ordinands: *Ministros Ecclesiae fide et opere debere esse perfectos.* (Pontifical.) Perfection telle, qu'après s'être consumé de sueurs, de travaux et de veilles, le ministre de l'Évangile doit, à l'exemple de l'Apôtre, soupirer après de nouveaux combats, de nouvelles souffrances, heureux de pouvoir donner son sang et sa vie pour le salut de ses frères.

Voilà quelle doit être l'étendue de la sainteté sacerdotale. Le prêtre qui réunit toutes ces vertus et qui désire les couronner par une vie de martyre, est vraiment un juste, un saint; il est digne d'être associé au glorieux saint Joseph.

### PRATIQUE

Tout fait au prêtre l'obligation d'être saint, sa vocation, son caractère, son ministère. Or, pour monter tous les jours à l'autel, administrer dignement les sacrements, le prêtre a besoin d'une scrupuleuse vigilance sur ses sens, sur son intérieur. Il doit être fidèle à l'examen soit général soit particulier de sa conscience, s'approcher le plus souvent possible du sacrement de pénitence et avoir un confesseur sage et éclairé.

*Custodite sacerdotium vestrum.* (Num. XVIII, 7.)  
*Sacerdotes tui induantur iustitiam,* (Psalm. CXXXI, 9.)

*Pater... Ave... Sancte Joseph... Sanctissima Genitricis... etc.*

### INSTRUCTION

SAINTETÉ OU JUSTICE

1° Obligation de nous sanctifier.—2° En quoi consiste la sainteté.

### PREMIER POINT.

La justice n'est autre chose que la sainteté, parce que la justice est l'assemblage de toutes les vertus.—Or que nous soyons obligés à la sainteté, Notre Seigneur nous l'enseigne dans l'Évangile: Soyez parfaits comme votre Père

céleste est parfait.—Notre titre de chrétien l'indique, d'après saint Paul, qui appelle les chrétiens de la primitive Église.—devoirs du christianisme tendent à la sanctification.—La sainteté seule peut nous donner des droits au royaume de Dieu; rien ne peut y entrer.—Il y a donc, pour l'obligation de se sanctifier, c'est-à-dire dans la justice, qui n'est autre chose que la sainteté, et de la recouvrer quand elle est perdue par le péché mortel.—Mais, pour venir à la sainteté, il y a trois ennemis à vaincre: le démon, le monde, et nos propres passions; ce que nous pouvons faire avec le secours de la grâce.

### DEUXIÈME POINT.

On se tromperait beaucoup en s'imaginant que, pour arriver à la sainteté, il faut faire des œuvres extraordinaires.—La sainteté consiste dans l'accomplissement de nos devoirs.—La plupart des saints se sont sanctifiés dans l'obscurité de la vie commune.—Ils ont su rendre à chacun ce qui lui était dû.—Ils ont honoré par leur conduite, les ministères dont ils étaient chargés, la profession qu'ils avaient embrassée.—Ils ont préféré à tout, le royaume de Dieu et sa justice.—Toujours fidèles, ils ont observé la loi de Dieu, les préceptes de l'Eglise, dans toute leur plénitude.—Ils ont, en un mot, accompli toute justice.—Ceci revient à dire que les élus n'ont jamais connu d'autre perfection que celle qui s'attachait à leurs devoirs de chrétiens, d'enfants de l'Eglise.

## HISTOIRE

DE

# SAINT BERNARD

ET DE SON SIÈCLE

PAR

Le R. P. THÉODORE RATISBONNE

SEMIÈME ÉDITION.

Deux volumes in-12.....Prix franco \$1.25.

### PRÉFACE.

Le douzième siècle est sans contredit une des plus mémorables époques du moyen âge; on y voit éclore et croître les germes de toutes les grandes idées qui ont porté leurs fruits dans les temps modernes; époque de transition laborieuse où la vie fermente au sein de la corruption et se débâtit contre les obstacles qui l'enveloppent; temps de crises et de luttes violentes qui préparent l'enfantement d'un nouvel ordre de choses; temps héroïque où le souffle puissant de l'Eglise fait surgir les croisades, la chevalerie, les constitutions politiques, les sciences, l'architecture, et tous les éléments d'une civilisation chrétienne et grandiose.

C'est de la France que ce mouvement est parti d'abord, se communiquant de proche en proche à tous les États de la Catholicité. La France semble avoir été choisie dès ce temps par la Providence pour ouvrir les voies à une ère nouvelle. Sa monarchie venait d'être renouvelée par la dynastie des Capets, pleine de force et de sève; sa langue se forme et se propage par les conquêtes dans les principales régions du monde, en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Asie. Foncièrement attachée au Centre de l'union catholique, elle devient à son tour le foyer de l'union intellectuelle et politique, le pivot du monde chrétien.

Mais pendant que la France est si particulièrement appelée à donner l'essor aux autres peuples, un homme de Dieu est envoyé pour diriger le mouvement en France, pour tracer la voie et marquer le but à toute entreprise vaste et généreuse, pour éclairer à la fois l'État et l'Eglise.

Cet homme de Dieu, c'est saint BERNARD. La vie d'un tel homme, on le conçoit, ne saurait être présentée sous un point de vue restreint, comme une simple histoire édifiante. Elle se rattache à toutes les grandes choses d'un grand siècle; et dès lors, pour l'envisager d'une manière complète, il faut l'étudier dans ses rapports avec le développement religieux, et avec la politique contemporaine.

Encore ce double aspect ne suffit point aux exigences actuelles de l'histoire. De nos jours, et au degré avancé où se trouvent les connaissances acquises, on demande plus que des récits édifiants, plus que des données purement historiques: on veut embrasser dans leur ensemble les faits accomplis; on veut suivre l'enchaînement et les liens vivants des choses, afin de saisir dans le passé les causes qui expliquent le présent. Car les temps ont marché; les divers éléments de l'histoire humaine se sont développés, manifestés par leurs fruits; et en définitive, l'humanité a atteint un degré de maturité qui permet, non-seulement de raconter les événements, mais encore de leur appliquer une mesure d'appréciation et de les envisager sous leur aspect général et providentiel.

C'est ce que la science réclame aujourd'hui.

## NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

ÉTUDES ET MÉDITATIONS

LES JEUNES FILLES

in-12, Prix franco.....\$1.50

## L'IMITATION DE JESUS-CHRIST

CONSULTÉE

Par le PÈRE ANTOINE

Un volume in-12. Prix franco.....75 cts.

## L'AGONIE DE JESUS

TRAITE DE LA SOUFFRANCE MORALE

PAR

Le R. P. BLOT

Trois volumes in-12, Prix franco.....\$1.88

On veut de la vie en tout, même dans les souvenirs du passé, parce que le passé ne meurt point; il subsiste dans ses effets. Les siècles se succèdent, les formes changent; mais c'est toujours la même humanité qui vit, qui se développe, et accomplit ses destinées. Sans regretter les temps qui ne sont plus, puisqu'ils ont rempli leur tâche, il faut se garder de rompre la chaîne qui les unit au présent; car les expériences du passé, aussi bien que les espérances d'un immortel avenir, forment le trésor de l'humanité.

L'histoire ne saurait s'animer de cette idée vivifiante si elle ne s'éclaire tout à la fois des lumières de la Religion et de la science philosophique: la Religion lui présente son point d'appui; la philosophie, son point de vue. L'une lui révèle la raison des choses; l'autre lui explique la liaison des faits: l'une et l'autre concourent à résoudre les problèmes de la vie actuelle, en ouvrant le double sceau du passé et de l'avenir. C'est ainsi que l'histoire atteint son véritable but. Sa mission est d'exposer la réalisation successive du plan providentiel dans ses rapports avec les actes et les conséquences de la liberté humaine; de manière à constater les vicissitudes et les progrès par lesquels les individus et les peuples reviennent du mal au bien, des ténèbres à la lumière, de l'erreur à la vérité.

Il importe donc, avant d'entrer en matière, de poser nettement les principes qui nous ont guidés dans l'étude de ce siècle fécond. Pour élever un édifice, il faut d'abord en déterminer les bases, le dessin et les proportions. L'histoire d'un développement vivant n'a de sens que lorsqu'on en connaît le moteur et le but final. Que signifie le progrès pour ceux qui méconnaissent le terme où ce progrès doit aboutir? Comment le pèlerin sait-il qu'il se rapproche ou s'éloigne de son terme, s'il ignore ce terme et le chemin qui y mène? Il marche. C'est tout ce qu'il peut affirmer; mais il ne sait s'il avance ou recule. Le progrès sans but connu et déterminé n'est qu'une agitation stérile.

Nous avons essayé d'exposer, dans une Introduction préliminaire, quelques considérations graves sur l'histoire de l'Eglise, notamment sur les grandes phases qui ont précédé et amené le douzième siècle.

Guidé par ces idées fondamentales, nous aborderons les faits, nous attachant à saint Bernard comme au point central d'une immense sphère d'activité.

Nous étudierons ce grand homme dans sa vie domestique, dans sa vie monastique, dans sa vie politique, dans sa vie scientifique, dans sa vie apostolique: cinq époques qui caractérisent les diverses périodes de sa prodigieuse existence, telle qu'elle s'est formée dans le mystère, sanctifiée dans la religion, produite dans les affaires publiques, et manifestée au grand jour par les travaux de la science et de l'apostolat.

AGENT A JOLLETTE

Pour le "Propagateur des Bons Livres"

M. L. A. DEROME